Réf. Farde e-Assemblées : 2434409

N° OJ : 36

Projet d'Arrêté - Conseil du 06/12/2021

Objet : Asbl "Shopera".- Subside 2021 : 2.300,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Shopera" s'engage à organiser des animations de sensibilisation à la propreté publique pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.300,00 EUR à l'asbl "Shopera";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 2.300,00 EUR, à engager à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2021, est octroyé à l'asbl "Shopera" pour le nettoyage de la rue par les commerçants.

Annexes :